



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## brevet des collèges

Question écrite n° 37272

### Texte de la question

M. Jean-Claude Bois \* demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche s'il est réellement envisagé, dans le cadre d'un projet ministériel portant réforme du brevet des collèges, d'instaurer une évaluation en contrôle continu au détriment de l'épreuve écrite terminale actuelle d'histoire-géographie-éducation civique. Ce projet a fait naître de nombreuses revendications au sein de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie puisqu'elle constate que cette décision ne traduit pas les objectifs nationaux de conforter l'éducation à la citoyenneté et de lutter contre l'illettrisme. Elle considère, de surcroît, que ces matières, dont l'horaire de trois heures trente devrait être maintenu dans toutes les classes de troisième, jouent un rôle primordial dans la maîtrise de la lecture et de l'expression écrite. En conséquence, il lui demande s'il compte revenir sur cette suppression d'épreuve.

### Texte de la réponse

L'organisation des examens et concours fait l'objet d'une attention constante, afin de veiller à ce qu'elle ne soit pas d'une lourdeur excessive qui aboutit parfois à désorganiser le temps d'enseignement. Dans le cadre d'une réflexion globale menée à ce sujet, des propositions avaient été formulées s'agissant du diplôme national du brevet, qui visaient notamment à remplacer l'épreuve écrite terminale d'histoire-géographie - éducation civique par une évaluation sous forme de contrôle continu, telle qu'elle existe pour l'ensemble des disciplines enseignées au collège. Cette proposition n'est pas retenue et l'épreuve écrite d'histoire-géographie - éducation civique est donc conservée sous sa forme actuelle. Par ailleurs, cette discipline bénéficie toujours d'un volume horaire de trois heures trente en classe de 3e.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bois](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (13<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37272

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 avril 2004, page 2806

**Réponse publiée le :** 15 juin 2004, page 4477